



Chef de la direction

Type de poste

Plein temps

Emplacement du poste

Flexible

Type d'emploi

Employé

Aperçu du poste

La personne qui occupe le poste de chef de la direction de la Fédération de tir du Canada (FTC) rend compte au conseil d'administration de la FTC par l'entremise de la présidente dudit conseil. Il lui incombe notamment d'assumer la direction globale des activités de l'organisation et de gérer les responsabilités dont la FTC doit s'acquitter auprès de ses partenaires financiers et sportifs.

Chargé de défendre les intérêts du tir sur cible au Canada, le chef de la direction représente la FTC en forgeant des relations solides avec les membres, le gouvernement, les intervenants externes et les partenaires dans le but de s'assurer que la voix de la FTC soit entendue pour tout ce qui touche au tir sur cible à l'échelle nationale.

De plus, le chef de la direction fournit du soutien au conseil d'administration afin que celui-ci puisse remplir son rôle de gouvernance, tout en collaborant avec les différents conseils et comités du conseil d'administration et avec les bénévoles clés dans le but de réaliser les objectifs de la FTC.

Dans cette optique, le chef de la direction appliquera et incarnera les **valeurs de la FTC** dans l'exercice de ses fonctions.

Responsabilité	Nous estimons que nous avons la responsabilité de nous conformer à des normes d'éthique, nous sommes axés sur les résultats et nous agissons avec détermination et intégrité afin de servir nos membres et nos intervenants.
Respect et souci des autres	Nous soutenons une culture qui est fortement axée sur la collectivité du tir sur cible.
Inclusion	Nous nous engageons à créer un environnement au sein duquel toutes les personnes ont un accès équitable à des occasions de participer, de

	réussir et de se sentir appréciées à leur juste valeur, peu importe leurs antécédents ou leur expérience.
Excellence	La performance est notre moteur, nous adoptons une approche stratégique en matière de prestation de services, et nous sommes résolus à faire croître notre sport.

Principales responsabilités

Stratégie et planification

- Aider le conseil d'administration à établir et, s'il y a lieu, à modifier la vision, la mission, les valeurs et les normes d'éthique de la FTC.
- Orienter le conseil d'administration lors de l'élaboration du plan stratégique quadriennal de l'organisation.
- Diriger l'élaboration des plans et budgets annuels liés aux finances, aux opérations, aux ressources humaines et à la gestion des risques en établissant des cibles, des jalons et des indicateurs de rendement clé précis et en veillant à ce que ces derniers soient mis en œuvre. S'assurer que ces plans tiennent compte des tendances historiques et des changements anticipés dans l'environnement réglementaire et financier.
- Mobiliser les intervenants clés pour s'assurer que tous les plans soient coordonnés et communiqués.
- Surveiller l'avancement de la stratégie et des plans et régulièrement rendre compte des progrès accomplis à cet égard au conseil d'administration.

Opérations

- Assumer la direction générale des activités de l'organisation.
- Surveiller les programmes, les grands projets et les activités de la FTC et fournir des orientations stratégiques à ce sujet.
- Assurer la stabilité de l'organisation et la qualité des programmes et des services de la FTC en mettant en œuvre des systèmes, des normes, des procédures et des mécanismes d'évaluation.
- Diriger l'interprétation et l'application des politiques existantes et, le cas échéant, analyser et élaborer de nouvelles politiques aux fins d'approbation par le conseil d'administration.

Gouvernance

- Collaborer avec la présidente du conseil d'administration afin de s'assurer que le conseil d'administration remplisse sa fonction de gouvernance et son rôle de fiduciaire, y compris en rendant régulièrement compte à Sport Canada et à d'autres intervenants clés, selon les besoins.
- Examiner régulièrement les structures et pratiques de gouvernance, et conseiller le conseil d'administration et les membres en ce qui a trait aux modifications à apporter.

- Gérer le processus de diligence raisonnable du conseil d'administration pour faire en sorte que les enjeux de première importance reçoivent une attention opportune et éclairée et que le conseil d'administration soit mis au courant des questions clés ayant trait aux aspects juridiques, à la gestion des risques et aux assurances qui ont une incidence sur la FTC.
- Veiller à ce que tous les documents juridiques et réglementaires exigés soient soumis, et surveiller la conformité à tous les règlements et lois applicables.

Relations avec les partenaires

- Diriger le développement et la mise en œuvre de sources de revenus nouvelles et diversifiées.
- Agir à titre de principal représentant et dirigeant de la FTC auprès des intervenants externes, c.-à-d. les gouvernements, les partenaires financiers et d'autres acteurs clés comme Sport Canada, À nous le podium, le Comité olympique canadien, le Comité paralympique canadien, les Centres canadiens multisports, les Instituts canadiens du sport et d'autres organisations pertinentes.
- Établir et entretenir des relations positives avec les commanditaires, les partenaires commerciaux, les donateurs et les fournisseurs officiels de la FTC.
- Assurer la satisfaction des membres en adoptant des pratiques efficaces de consultation, de communication et de sensibilisation, y compris sur le plan de la gestion proactive; veiller à ce que la FTC fournisse des services dont la valeur est appréciable.
- Soutenir la présidente du conseil d'administration et d'autres bénévoles clés afin qu'ils maintiennent leur influence au sein des organismes internationaux qui régissent le tir.

Haute performance

- Veiller à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies de haute performance centrées sur les athlètes de la FTC en misant sur la bonne gestion des programmes, des événements, des compétitions et des carrefours régionaux de haute performance.

Développement du sport et des parcours

- Veiller à ce que tous les parcours de développement et programmes d'identification des talents visant les athlètes, les officiels et les entraîneurs à l'échelle nationale soient efficacement coordonnés, élaborés et présentés de manière à favoriser la réalisation des objectifs de développement du sport de la FTC.

Sécurité dans le sport, diversité et inclusion

- Diriger en faisant la promotion d'une culture axée sur la sécurité et l'inclusion au sein de la collectivité nationale du tir.

Marketing et événements

- Diriger l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de marque de la FTC dans le but d'optimiser la visibilité de la FTC et le soutien externe dont elle peut bénéficier.
- Assurer le développement et la présentation réussie de compétitions nationales et internationales de tir au Canada.

Gestion des personnes et des équipes

- Assurer le recrutement, le perfectionnement et la rétention du personnel de la FTC, en veillant à ce que celui-ci possède les compétences et l'expérience requises pour réaliser les objectifs stratégiques et les plans opérationnels de la FTC.
- Gérer et optimiser le rendement du personnel de la FTC en adoptant des processus de sélection, de perfectionnement, de motivation et d'évaluation pour tous les employés et les bénévoles.
- Promouvoir la culture organisationnelle et diriger toutes les activités de mobilisation visant les employés en mettant l'accent sur l'offre d'une proposition de valeur concurrentielle et concrète pour les employés.

Communications et mobilisation de la collectivité

- Veiller à ce qu'une stratégie complète de mobilisation des intervenants et de communication soit élaborée et mise en œuvre.
- En collaboration avec la présidente du conseil d'administration, agir comme porte-parole officiel de la FTC auprès des membres, des médias et du public, notamment en étant actif et présent au sein de la collectivité du sport et en travaillant en étroite collaboration avec les intervenants et les partenaires de la FTC.

Qualifications et expérience

Études	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme universitaire de premier cycle (p. ex., gestion du sport ou des affaires, éducation physique/kinésiologie) ou expérience équivalente; une maîtrise ou un autre diplôme d'études supérieures est un atout.
Expérience recherchée	<ul style="list-style-type: none"> • Expérience pertinente et récente de sept (7) ans ou plus, dont deux (2) ou trois (3) ans dans le domaine de la gestion et du leadership, idéalement acquise au sein d'un organisme représentant un seul sport et/ou d'un organisme multisport. • Expérience, compréhension, appréciation et respect des structures de gouvernance des organisations sans but lucratif, y compris en ce qui concerne la collaboration avec un conseil d'administration formé de bénévoles. • Compréhension de la gestion des organismes de sport, expérience de travail avec Sport Canada, le COC/CPC et/ou leurs équivalents provinciaux/territoriaux, et expérience de collaboration efficace au sein d'un environnement comptant de multiples intervenants. • Compétence manifeste à gérer des programmes de haute performance et/ou de développement du sport, de préférence au niveau national. • Compétence manifeste à cibler de nouvelles sources de revenus dans le secteur privé et/ou public et à élaborer des propositions de commandite et de financement qui vise à accroître et à diversifier les sources de revenus (p. ex., subventions). • Capacité manifeste à mobiliser, établir et maintenir des relations de premier plan avec la collectivité du sport, les partenaires financiers, les politiciens et d'autres intervenants clés. • Expérience reconnue dans la gestion des opérations organisationnelles, y compris en assumant la responsabilité d'élaborer et de mettre en œuvre un plan opérationnel et un budget et en supervisant les activités courantes. • Compétences manifestes en matière de gestion des personnes, et expérience dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et de plans de RH pour les employés rémunérés et les bénévoles, dans la création d'une culture organisationnelle ouverte et transparente et dans le recrutement, la formation et la rétention d'équipes fournissant un rendement élevé. L'expérience dans la transformation/restructuration d'une organisation est un atout. • Expérience dans l'élaboration de stratégies, de plans et de processus de gestion des risques qui favorisent les bonnes pratiques en matière de communication et de prise de décisions grâce à la définition, à l'analyse, à l'évaluation, à la surveillance et à l'examen des risques organisationnels. • Compétence manifeste à bâtir et/ou à renforcer la marque et la perception d'une organisation auprès des intervenants clés, des médias et du public. • Expérience reconnue dans la gestion et la résolution d'enjeux difficiles et hautement sensibles.

Qualités personnelles et compétences exigées

Leadership visionnaire	Aptitude à considérer la situation dans son ensemble et à avoir une vision claire, et capacité manifeste à remplir un rôle de dirigeant.
Pensée stratégique	Capacité à analyser le marché, à repérer les possibilités et à élaborer des stratégies qui conduisent au succès.
Esprit d'entreprise	Possession d'une série de caractéristiques et de compétences axées sur les solutions, et mentalité fondée sur la recherche de possibilités, la composition avec l'adversité, l'apprentissage résultant des erreurs et le désir de faire progresser l'organisation.
Influence et établissement de relations	Aptitude à bâtir des relations en étant accessible, capacité manifeste à nouer des liens avec un large éventail de publics et à divers niveaux, et expérience dans l'établissement de partenariats durables et mutuellement avantageux.
Gestion d'équipes et de talents	Capacité à bâtir des équipes et à développer les talents; aptitude à créer une culture et un environnement ouverts et transparents au sein duquel les personnes se sentent bien outillées et où l'excellence est une valeur intrinsèque.
Sens aigu des affaires, des finances et de la politique	Connaissance et compréhension des plans d'affaires et des états financiers. Compréhension de la complexité et de la nature souvent imprévisible de la politique et du secteur public, et aptitude à les gérer au moyen d'habiletés comme le savoir-faire, le jugement et la connaissance du fonctionnement des systèmes politiques dans le sport.
Axé sur les résultats	Engagement à l'endroit de l'excellence – capacité à jeter un nouveau regard sur les enjeux liés aux activités et à résoudre des problèmes complexes.
Collaboration avec les autres	Capacité à créer un environnement de collaboration, à partager ses idées ouvertement et à inspirer les autres à travailler en équipe pour atteindre un but commun.
Aptitudes en matière de communication	Prestance et excellentes aptitudes en matière de communication, d'écoute et de négociation. La maîtrise de l'anglais est essentielle; la compétence dans l'usage du français est un atout.
Adaptabilité et résilience	Capacité à s'adapter à de nouvelles situations ou à des changements et à rebondir suite à des défis ou à des reculs.
Pragmatisme et motivation personnelle	Volonté de prendre des mesures concrètes pour régler un problème ou une situation sans y être poussé par la pression d'autrui; volonté de « prendre les choses en main » au besoin.

Intégrité, éthique et intelligence émotionnelle	Excellentes aptitudes sur les plans de l'intelligence sociale/émotionnelle, du règlement des conflits et de la résolution de problèmes.
Autres : <ul style="list-style-type: none">• Excellente maîtrise des applications Microsoft Office.• Aisance dans l'utilisation des plateformes de médias sociaux les plus connues.• Expérience dans l'utilisation de QuickBooks ou d'outils de gestion financière similaires.• Être admissible à occuper un emploi au Canada.	

Priorités initiales

Intervenants clés	<ul style="list-style-type: none"> • Bâtir des relations solides et fructueuses avec les intervenants clés de la FTC, y compris Sport Canada, d'autres partenaires financiers, les associations provinciales/territoriales, les athlètes du Programme de haute performance et les autres membres de la FTC. S'il y a lieu, gérer les attentes des intervenants avec doigté.
Gouvernance du conseil d'administration	<ul style="list-style-type: none"> • Collaborer avec le conseil d'administration de la FTC afin de continuer à améliorer les processus de gouvernance et d'aider le conseil à assumer ses fonctions de gouvernance et d'entité responsable des politiques.
Gestion des affaires et des finances	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à ce que le plan relatif aux affaires et aux finances qui a été approuvé par le conseil d'administration pour l'année financière en cours soit mis en œuvre et réponde aux exigences des organismes de financement. Accroître et diversifier les revenus en gérant les sources de revenus existantes et en explorant la possibilité d'obtenir du financement additionnel ou de trouver d'autres sources de revenus.
Gestion de l'équipe	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer la structure, les postes et les aptitudes et compétences du personnel actuellement à l'emploi de l'organisation.
Haute performance	<ul style="list-style-type: none"> • En collaboration avec le Comité de haute performance, élaborer un plan de haute performance à moyen et à long terme.
Développement du sport	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer un plan et créer des occasions qui conduisent à l'élargissement et à la diversification des possibilités de pratiquer le tir au Canada, particulièrement au sein des groupes qui sont sous-représentés dans les sports organisés.
Marque de la FTC	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer les initiatives et activités en cours pour améliorer le site Web de la FTC, et apporter des modifications au besoin.

Facteurs pris en considération pour l'évaluation du poste

Indépendance

Le chef de la direction a le pouvoir d'adopter des décisions opérationnelles, indépendamment des orientations générales ou des conseils fournis par le conseil d'administration, des politiques de la Fédération ou des autorités juridiques ou réglementaires. Le chef de la direction doit communiquer efficacement avec le conseil d'administration et veiller à ce que ce dernier reçoive, en temps opportun et avec exactitude, toutes les informations dont il a besoin pour mener ses activités à bien et prendre des décisions éclairées.

Responsabilité

Le chef de la direction est responsable de l'élaboration du plan de fonctionnement et du budget annuel de l'organisation. Il lui incombe en outre de les faire approuver par le conseil d'administration et de les maintenir, en plus de veiller à ce que tous les rapports nécessaires soient produits.

Incidence de la prise de décisions

Les décisions du chef de la direction ont une incidence directe et notable sur l'efficacité, les finances, les relations et les obligations réglementaires de l'organisation. Le chef de la direction a la responsabilité de superviser et de mettre en place les ressources qui sont nécessaires au bon fonctionnement de la Fédération, des événements et des programmes.

Fourniture de directives et de formation

Le chef de la direction a la responsabilité d'élaborer et de maintenir des programmes de formation et d'orientation pour l'ensemble du personnel et des bénévoles. Des procédures opérationnelles normalisées devraient être établies et appliquées à toutes les activités de la FTC.

Conditions de travail et voyages

Le bureau de la FTC se trouve présentement dans la Maison du sport du Centre RA, à Ottawa. La FTC approuve les modalités de travail flexibles et le télétravail lorsque cela est jugé nécessaire et approprié. Le poste nécessite des déplacements à l'échelle locale, de même que des voyages occasionnels à l'intérieur du pays (deux ou trois fois par an) et, le cas échéant, des voyages internationaux.

Responsabilité financière

Le chef de la direction gère des ressources en quantité suffisante pour assurer le maintien de la santé financière de la FTC. Il lui incombe notamment de cibler et de rechercher activement des occasions de produire des revenus pour le compte de la FTC. Le chef de la direction est responsable de l'intégrité financière de la Fédération et doit veiller à ce que cette dernière demeure dans une situation financière positive et durable. Le chef de la direction établira et appliquera le budget de la Fédération, s'assurera qu'il soit approuvé par le conseil d'administration et veillera à ce que des rapports pertinents et exacts soient produits.

Supervision du personnel

Le chef de la direction est globalement responsable du plan de ressources humaines et de la supervision de deux (2) employés à plein temps et de deux (2) employés à temps partiel (en

date de la rédaction du présent document). Le chef de la direction est entre autres responsable de l'embauche, de la rétention, du perfectionnement et de la gestion du rendement du personnel.